



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 février 2026

L'an 2026, le 10 février, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en salle du Centenaire d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 6 février 2026.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET (pouvoir de Mme DEBARD), M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

Excusés : Mme Sylvie DEBARD (pouvoir à Mme PERRET), M. Ludovic VEYRET, Mme Marina SEYNAEVE

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle CURNILLON

Le compte-rendu du 20 janvier est adopté à l'unanimité.

Finances – Budgets primitifs 2026

Mme RAVET projette les budgets primitifs 2026 établis sans reprise des résultats antérieurs. Les comptes financiers de l'exercice précédent (ex-comptes administratifs) seront adoptés au printemps.

On attend une réduction des dépenses énergétiques (gaz, électricité) grâce aux baisses de tarifs, et une diminution en volume des achats de petit matériel. Les taux de cotisation retraite des élus et agents augmentent. On anticipe aussi la revalorisation des primes planchers du personnel mis à disposition par le Grand Bourg. Par prudence les recettes sont reproduites à leur niveau de 2025. Le Gouvernement envisageait récemment une contribution au redressement des comptes publics dite « DILICO » qui ponctionnerait notre Commune d'environ 70 k€. La section de fonctionnement s'équilibre à 2 820 160 € prévoyant un virement de 557 608 € servant à l'autofinancement.

L'investissement représente 2 453 458,15 € alimenté en grande partie par un FCTVA exceptionnel (669 k€), les soldes de subventions de la construction de la Ruche (765 k€) et du terrain sportif synthétique (292 k€).

Sans revenir sur chaque dépense d'équipement déjà abordée le mois dernier on peut noter :

- le financement annuel du relamping de l'éclairage public via le SIEA (8 k€)
- une ligne de voirie calquée sur la dotation annuelle de GBA (103 k€)
- un volume de 10 k€ pour le gros matériel et notamment un dévidoir incendie
- des petits travaux d'électricité au stade (5,5 k€)
- le redimensionnement des chenaux et des évacuations pluviales de la salle des sports (20,8 k€)
- une installation électrique pour les manifestations aux abords du Centre culturel (4,3 k€)
- la création d'un ponton au lac du Vernay
- une ligne prévisionnelle pour l'aménagement sud de la Grande rue. Pas de travaux programmés à cet instant.

- à l'école (80 k€) : peinture, mise en LED de l'éclairage, aménagement contre les épisodes de canicule (aidé par Grand Burg agglomération)
- capital des emprunts : 1,03 M€ dans l'hypothèse du remboursement anticipé du prêt-relais (750 k€)

Le chantier de la Ruche en cours d'achèvement fait l'objet de restes à réaliser (1,47 M€) financés par les résultats excédentaires de l'exercice précédent, intégrés au moment du budget supplémentaire.

Le budget annexe de la transition énergétique prévoit le remplacement des onduleurs devenus défectueux de l'installation photovoltaïque de l'école (4,5 k€).

Ceci exposé, et après présentation du tableau des indemnités perçues par les élus, le Conseil adopte à l'unanimité ces budgets primitifs 2026.

Associations – Attribution des subventions

M. PERRIN rapporte les arbitrages de la commission. Elle a tenu compte des animations, des projets, de la trésorerie des associations. A noter qu'en raison du faible nombre de demandes reçues à date, les attributions aux organismes extérieurs formant les jeunes attignatis sont ajournées à une séance ultérieure.

Associations communales	Montants (€)
APEL (11€/élève)	1166
Amicale des sapeurs-pompiers	1000
Ass. Retraités d'Attignat (ARA)	250
Ass. sportive d'Attignat	5000
Basket club d'Attignat	3000
Bresse Cocagne tarot club	200
Cyclo club	220
Crangeat mon école	100
Cristal 7	150

Danse Attignat	400
Foulées du Château	600
Gym volontaire	500
Judo club Polliat-Attignat	300
Pétanque	300
Sou des écoles public (11€/élève)	2937
Tennis club d'Attignat	2500
Union musicale	5000
Total général	23623

Coût de fonctionnement moyen d'un élève de l'école publique : 670,24€.

Soit une participation aux dépenses de l'Ecole Saint-Pierre-Chanel relative aux 57 attignatis et assimilés scolarisés : 38 203,68 €.

Le Conseil valide à l'unanimité ces différents montants ainsi que l'allocation de 5 800 € au CCAS d'Attignat. Mme BOZONNET et M. PERRAUD ne prennent part aux votes de l'ASA et des Foulées du Château.

Centre culturel – Tarification exceptionnelle

M. BESSON rappelle que l'ADMR Montrevel intervient régulièrement à la résidence Clair Matin en vertu d'un partenariat noué avec la Commune. Elle organise chaque année un quine loto dont les recettes reviennent à ses collaborateurs et bénévoles. La salle habituellement réservée à Montrevel-en-Bresse n'étant pas disponible cet automne, l'ADMR sollicite une location payante de notre Centre culturel aux tarifs normalement dévolus aux organismes siégeant à Attignat.

Le Conseil, compte tenu des animations de l'ADMR au profit de nos aînés, décide qu'elle se verra exceptionnellement appliquée la grille tarifaire des associations communales pour son quine loto de 2026 (16 voix pour, 4 abstentions).

Rapports divers

La porte ouverte de l'école publique a intéressé une dizaine de familles.

Le passage de la commission de sécurité du SDIS avant l'ouverture de la Ruche est reporté au 3 mars.

Le CCAS se réunira le 6 mars pour voter son budget primitif.

Premier tour de l'élection municipale le 15 mars

Séance levée à 21h45

La Secrétaire de séance,
Gaëlle CURNILLON

Le Maire,
Walter MARTIN